

**12^{ème} réunion du FRATEL
Marrakech : 30 Sep - 1^{er} Oct 2014**

**Allocution d'ouverture de
M. Azdine El Mountassir Billah**

**Directeur Général de
l'Agence Nationale de réglementation des Télécommunications**

Monsieur le Directeur du bureau de radiocommunications de l'Union Internationale des Télécommunications,
Monsieur le Président du Réseau FRATEL,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Directeurs Généraux,
Honorables délégué(e)s,
Chers invité(e)s,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à cette 12^{ème} réunion du Réseau Francophone de la Régulation des Télécommunications, FRATEL. J'espère que vous passerez un bon séjour dans le Royaume du Maroc.

Permettez-moi également d'exprimer mes vifs remerciements à Monsieur François RANCY, Directeur du Bureau des Radiocommunications, de l'Union Internationale des Télécommunications, dont la présence témoigne de l'intérêt porté aux travaux du FRATEL.

Je souhaiterais également exprimer mes félicitations les plus sincères à M. MARINESCU, Directeur Général de l'ANCOM, Autorité Nationale de Communication de Roumanie, et Président en exercice du FRATEL pour la qualité du travail accompli lors de sa présidence du Réseau FRATEL.

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir de nous retrouver tous dans cette ville millénaire pour débattre de sujets qui nous sont communs et de préoccupations qui nous animent tous. Depuis sa création, le FRATEL a toujours été un cadre de débats riches avec la particularité, Ô combien importante, de

l'absence de barrière linguistique. La francophonie est un espace de partage de valeurs, de rapprochement et de renforcement de la solidarité entre les peuples.

Dans toutes les économies, émergentes surtout, le secteur des TIC, joue un rôle important de par la valeur ajoutée qu'il apporte dans la mise en œuvre des politiques publiques et dans l'amélioration des indicateurs de croissance. Des secteurs comme l'industrie, le commerce, les services, les finances, ... sont devenus intimement liés aux TIC qu'ils utilisent comme moyen d'échange, de sécurisation et d'accélération des transactions. Les secteurs sociaux ne sont pas en reste. L'usage des TIC dans l'éducation devient un levier incontournable pour améliorer les apprentissages tout en favorisant la créativité et l'innovation. Les TIC améliorent également l'accès aux soins, aux services de l'administration en ligne. La transparence et la gouvernance des secteurs publics s'en trouvent renforcées.

A l'échelle mondiale, les indicateurs des TIC montrent tout leur intérêt et le nécessaire, voire quasi-permanent, besoin de développement des réseaux et services de télécommunications dans chaque pays.

Selon l'UIT, le monde compterait près de 7 milliards d'abonnements à la téléphonie mobile à fin 2014, soit un taux de pénétration de 96%.

L'UIT estime, qu'à fin 2014, le monde comptera près de 3 milliards d'internautes dont les deux tiers proviendront des pays en développement. Les abonnements haut débit mobile seront d'environ 2,3 milliards dans le monde.

Cependant, ce développement se fait au détriment des réseaux haut débit fixes, particulièrement dans les pays en développement. L'écart se creuse avec les pays développés qui enregistreraient une pénétration du haut débit de 84% contre seulement 21% pour les pays en développement.

Au niveau des pays francophones, la téléphonie mobile a été largement adoptée, en témoignent les taux de pénétration qui dépassent pour la majorité de ces pays les 100% et certains approchent même les 200%. Toutefois, certains pays enregistrent encore des taux faibles ne dépassant pas les 30%. Concernant le haut débit mobile, les évolutions

dans les pays francophones se sont faites à des rythmes différents : un tiers de ces pays ont un taux de pénétration dépassant 15% et allant jusqu'à 80% et un tiers ont un taux inférieur à 10%.

Le Maroc a fait des TIC un levier majeur pour le développement d'une société de l'information et des connaissances et l'émergence d'une économie numérique. Les chiffres en témoignent : le secteur est passé de quelques 750 millions d'Euros de chiffre d'affaire en 1999 à 3 Milliards d'Euro en 2013 devenant le premier contributeur fiscal du pays et s'accaparant une bonne partie des Investissements Directs Etrangers au Maroc. Il génère également près de 14.000 emplois directs.

Aujourd'hui, le Royaume compte plus de 43 millions d'abonnements à la téléphonie mobile avec un taux de pénétration de 130%. Nous sommes également près de 8 millions de clients Internet, majoritairement connectés via la 3G (88%). Les usages ont explosé et les tarifs ont considérablement baissé, ce qui intensifie la pression sur les réseaux de télécommunications et raréfie davantage les ressources en spectre de fréquences. Lesquelles ressources doivent être bien planifiées pour que le secteur des télécommunications puisse jouer son rôle d'accompagnement pour le développement économique et social de nos pays.

Mesdames et Messieurs,

Le thème choisi pour notre 12^{ème} réunion est capital à plus d'un titre. La gestion du spectre de fréquences soulève des défis d'ordre technologique et économique. La convergence des réseaux et des services, la demande croissante en ressources spectrales générée par l'émergence de nouveaux services et applications, l'augmentation du trafic de données en mobilité, pour ne citer que ces exemples, témoignent des enjeux et de l'intérêt liés aux actions déployées dans le cadre de l'affectation du spectre et de sa gestion.

Nos pays sont confrontés aux défis technologiques qui accompagnent le succès des nouveaux services du haut-débit mobile. Les politiques d'attribution des fréquences sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des gouvernements et des autorités de réglementation du secteur des télécommunications. En parallèle, l'offre des services audiovisuels connaît également des mutations importantes. Cette

situation pose la question de la mise en place de nouvelles méthodes pour la gestion du spectre des fréquences en vue de répondre aux besoins de demain pour les différents secteurs.

Ces questions seront au centre de nos discussions lors de cette réunion, permettant ainsi à nos pays d'échanger leurs points de vue sur les nouvelles approches visant à assurer une gestion efficiente du spectre des fréquences au service de la croissance et de l'innovation. Plusieurs thématiques seront débattues durant ces deux jours, notamment celles traitant des besoins des futurs réseaux mobiles, ainsi que les nouvelles approches pour assurer une gestion efficace et innovante du spectre.

Au Maroc, la dernière mise à jour du plan national des fréquences en 2013 était le résultat d'une approche anticipative qui a pris en compte l'évolution technologique, le développement socio-économique du pays et les besoins en fréquence créés par plusieurs chantiers en cours dont:

- le lancement des licences 4G ;
- le projet de la transition de la télévision analogique à la télévision numérique ;
- la gestion du dividende numérique ;
- les bandes de fréquences des réseaux mobiles de nouvelle génération ;
- la technologie des réseaux exploitant l'espace blanc du spectre «White Space Networks».

Seulement, le besoin en fréquences se développe à une vitesse telle que celles-ci pourraient ne plus être disponibles aisément et les méthodes conventionnelles d'affectation de bandes de fréquences commencent à montrer leurs limites. Ceci nous amène à réfléchir à de nouvelles méthodes pour optimiser la gestion du spectre.

Cette situation impose une analyse et une compréhension plus profonde des différentes technologies à même de contribuer à une gestion efficiente et de contribuer à l'adoption de nouveaux modes de gestion des fréquences afin d'optimiser l'exploitation du spectre des fréquences.

C'est une réflexion profonde qu'il nous faut, et c'est là, entre autres, l'objet de notre réunion. Nous devons également réfléchir sur la manière de mener les planifications futures du spectre avec beaucoup

d'innovation, de créativité et de concertation, notamment au sein des instances internationales pour parvenir à des solutions répondant aux problématiques actuelles.

L'ANRT réitère sa volonté de renforcer les partenariats et l'échange d'expériences avec ses homologues pour relever les défis du développement du secteur. L'ANRT réitère sa volonté de contribuer à réduire la fracture technologique dans nos pays respectifs.

Dans ce sens, l'ANRT entretient d'excellentes relations de partenariat et de coopération bilatérale avec plusieurs autorités de régulation en Afrique. Durant les deux dernières années, nous avons organisé plusieurs visites d'échange pour des responsables et cadres de ces institutions. Ainsi, ces visites ont profité à une quarantaine de cadres. Plusieurs de nos cadres ont également participé à des séminaires et des formations sur des aspects de la régulation des télécommunications dans ces pays.

Avant de clôturer mon intervention, permettez de rappeler l'importance de la problématique que nous traitons durant ces deux jours. La gestion du spectre dans sa dimension prospectiviste est importante tant les besoins sont variés et évoluent à grande vitesse. Ces besoins nous imposent de trouver des solutions en termes d'identification de nouvelles fréquences mobiles et de réutilisation de bandes déjà disponibles. Il s'agit également de bien définir les objectifs de toute attribution de licences et de maîtriser la méthodologie de gestion du spectre notamment par un usage flexible et dynamique du spectre.

Je souhaite plein succès à cette 12^{ème} réunion qui, j'en suis sûr, apportera beaucoup d'éclairages à nombre de ces questions.

Je vous invite également à profiter de cette belle ville qui cache plusieurs secrets et dispose de lieux mémorables à visiter.

Je vous remercie de votre attention.